

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2022**Point 3.1.6 de l'ordre du jour****Cercle scolaire Bulle-Morlon**
Acquisition et mise en place du logiciel MAESTRO pour la gestion de l'accueil extrascolaire (AES)**1. Introduction**

Le Service des écoles utilise depuis de nombreuses années le logiciel de gestion Citizen des accueils de jour développé par T2i. Il a actuellement deux avantages : il est relié directement au système du contrôle des habitants ce qui facilite la saisie de nouvelles inscriptions et au système de la comptabilité qui se charge de la facturation mensuelle aux parents. Toutefois, il présente différentes problématiques. Les rapports et statistiques mis à disposition sont insuffisants et nécessitent un travail de consolidation en aval. Les listes de présences se font sous format Excel et doivent être retravaillées quotidiennement. Il n'y a aucun contrôle automatique des quotas édictés par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ). Le système ne permet pas d'intégrer la création de contrats. Enfin, les inscriptions à l'AES se font toujours sous format papier ou par mails.

2. Objet du crédit

Le choix s'est porté sur le logiciel MAESTRO géré par la société [Audio Media Sàrl](#) à Fribourg. Ce progiciel qui a plus de 12 ans de vie est déjà utilisé par 27 structures d'accueil telles celle de Riaz ; il est aussi recommandé par la Fédération Fribourgeoise des Accueils Extrascolaires (FFAES). Son utilisation ne nécessitera pas l'installation d'un nouveau serveur, car les données seront stockées auprès de la société [Infomaniak](#) à Genève.

Le logiciel va permettre d'utiliser les principales fonctionnalités suivantes :

- Gestion des enfants, adresses et contacts.
- Gestion des présences.
- Importation des données des enfants depuis Citizen.
- Mise en place d'un guichet virtuel qui permettra aux parents d'accéder aux données de leur famille et retrouver les rapports de facturation en PDF, les contrats, l'attestation pour les impôts et consulter les présences de leurs enfants.
- Guichet virtuel et inscriptions en ligne pour les nouveaux participants.
- Les parents auront la possibilité de rajouter des informations importantes liées à leurs enfants.
- Les parents auront la possibilité d'inscrire leurs enfants en semaine type pour les enfants dits « réguliers ».
- Génération de contrats envoyés par email aux parents.
- Gestion des listes d'attente basées sur les critères édictés par le règlement d'application de l'AES de la Ville de Bulle.
- La facturation pourra se faire via exportation dans Citizen : cette solution est déjà utilisée par certains accueils.

3. Descriptif des coûts

Analyse, conseil et pilotage stratégique et métier	Fr. 5'000.00
Importation des données des enfants et répondants depuis Citizen	Fr. 5'000.00
Guichet virtuel	Fr. 16'000.00
Gestion des listes d'attente	Fr. 10'000.00
Génération des contrats	Fr. 8'000.00
Amélioration de la planification	Fr. 4'000.00
Gestion de projet et séances	Fr. 3'000.00
Total HT	Fr. 51'000.00
TVA 7,7%	Fr. 3'927.00
Total TTC	Fr. 54'927.00

Montant arrondi à **Fr. 55'000.00**

4. Crédit demandé

Investissement	Fr. 55'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 550.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 550.00
Total investissement, TVA 7,7% comprise	Fr. 56'100.00

Crédit demandé, arrondi à **Fr. 56'000.00**

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 56'000.00 TTC pour l'acquisition et la mise en place du logiciel MAESTRO pour la gestion de l'AES.

Financement : Par emprunt de Fr. 56'000 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 25 % par année, dès 2024

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard